



Olivier Roy, *L'Europe est-elle chrétienne ?*, Paris, Seuil, ISBN-13: 978-2021406689, 17.00 €.

Le titre traite un problème d'actualité, puisque les tensions touchant à des questions religieuses marquent notre présent, qu'il s'agisse de la discussion sur ce qu'est l'Europe et son héritage ou de la radicalisation que l'on constate aux marges, et parfois sans doute bien au-delà, des grandes religions monothéistes (et polythéistes, si on pense à l'Inde). Aussi du côté du christianisme, puisqu'on est parfois revenu sur des droits acquis, par exemple en 1993 sur la liberté de l'avortement en Pologne. L'introduction postule une « crise de la culture européenne », mêlant sans le dire plaisamment la « Crise de la conscience européenne » de Paul Hazard (1935), à savoir une description de l'avènement des Lumières, à la « Crise de la Culture » de Hannah Arendt (1961/1968), une critique de la modernité consommatrice au nom d'une vision exigeante de la culture en tant que jugement et action. Le chapitre I raconte « une évidence », à savoir l'histoire chrétienne de l'Europe, le christianisme tendant cependant à se « mondialiser ». Dans le chapitre suivant, la vraie déchristianisation n'intervient, selon l'auteur, pas tant avec le recul marqué de la pratique religieuse qu'avec les années 1960 (celles de sa jeunesse), où l'Eglise catholique fait son *aggiornamento* et où naissent des mouvements d'émancipation agissant en profondeur (avortement, contraception, homosexualité, etc.), les chapitres suivants rappelant la proximité morale entre les camps opposés d'avant (catholiques-communistes par exemple), les divisions qu'apporte l'*aggiornamento* de l'Eglise catholique, les « valeurs de 1968 », puis leur institutionnalisation, la « sécession religieuse » (Jean Paul II et Benoît XVI). Un long chapitre VII tente de décrire les différentes positions (quelle Europe face à l'autre ?), en faisant un petit détour par les Etats-Unis d'Amérique, pour conclure sur une prééminence du séculier sur le religieux (en France). Le chapitre VIII, le dernier, commence sur l'idée du problème que représente désormais la religion en Europe et sur les décisions « séculaires » des Etats (abattage rituel, circoncision, etc.) qui, paradoxalement, en voulant limiter la place de l'islam, limitent aussi celle du christianisme, et se termine sur ce sibyllin constat : « Si l'Europe doit redevenir chrétienne, elle a besoin de prophètes, pas de législateurs. Mais les prophètes risquent de ne pas être là où on les attend. » La conclusion laisse le lecteur sur sa faim, donnant vaguement à l'Europe, et à elle seule, mission « de retrouver une échelle humaine et de faire le poids par rapport au reste du monde. » Un livre surtout centré sur la France (quelques incursions ailleurs, mais bien peu, vu le titre), beaucoup d'aperçus intéressants, mais au total un ouvrage quelque peu décevant puisqu'il aboutit en conclusion au constat de l'existence de trois « normativités », religieuse, séculaire et identitaire qui se contredisent. Perplexité de l'auteur, et *a fortiori* du lecteur d'autant plus que ce dernier n'aura pas satisfait son envie de mieux connaître le problème des relations entre religion, société et institutions politiques dans les pays de l'Union européenne. Ce livre aura le mérite d'insister sur la sécularisation, qui se poursuit inexorablement en Europe, notamment dans la réaction à l'islamisme, et qui donne envie d'avoir une vision un peu plus précise de l'évolution des valeurs qui guident les sociétés européennes. La « critique de l'idéologie des Lumières » attribuée à Benoît XVI (p. 10) demande à être nuancée : c'est précisément aux « idées de 1968 » que s'en est pris le 11 avril 2019 le pape émérite (la période à laquelle l'auteur attribue la « vraie » déchristianisation), alors que, le 5 septembre 2006, dans son fameux discours de Ratisbonne, critique à l'égard de l'islam, il citait l'empereur byzantin Manuel II Paléologue pour rappeler en tant que trait distinctif du christianisme un principe que l'on devrait plutôt rapporter aux Lumières, à savoir celui de toujours « agir selon la raison », en se fiant à la communication « par la parole ». François Genton.

